

# CRPI Assurances

*Conseils*

*Une autre vision de l'Assurance*



ANNUAIRE DES FORMATIONS

# SOMMAIRE



<b>Présentation du cabinet CRPI</b>	.....	<b>3</b>
<b>Nos techniques d'animation</b>	.....	<b>4</b>
<b>Nos Formations</b>	.....	<b>5</b>
<b>Descriptif de nos formations</b>	.....	<b>7</b>
<i>Formations dédiées aux Assurances</i>	.....	<b>7</b>
<i>Formations dédiées aux Risques d'exploitation</i>	.....	<b>8</b>
<i>Formations dédiées aux Risques de construction</i>	.....	<b>9</b>
<i>Formations dédiées à l'Expertise, à la gestion des     contrats et des sinistres</i>	.....	<b>10</b>
<i>Formations dédiées aux relations avec les partenaires     et intermédiaires dans l'assistance conseil et la gestion     de sinistres</i>	.....	<b>11</b>
<b>Contacts</b>	.....	<b>12</b>

# PRESENTATION



CRPI Assurances & Conseils, Cabinet de Courtage et de Conseils en Assurances (construction, risques d'exploitation et risques statutaires) dispense des formations pour les Agents et Cadres des Collectivités Territoriales (Fonction Publique hospitalière et territoriale, EPIC, OPHLM...), issus principalement des services : **Marchés Publics**, Direction Juridique et de l'évaluation et de la commande publique, Services assurances et Fonciers sur les principaux thèmes suivants :

Les assurances

La gestion de sinistres

La relation avec les différents intermédiaires et partenaires de l'assurance

La veille juridique

3

## Quels sont les objectifs de ces formations ?

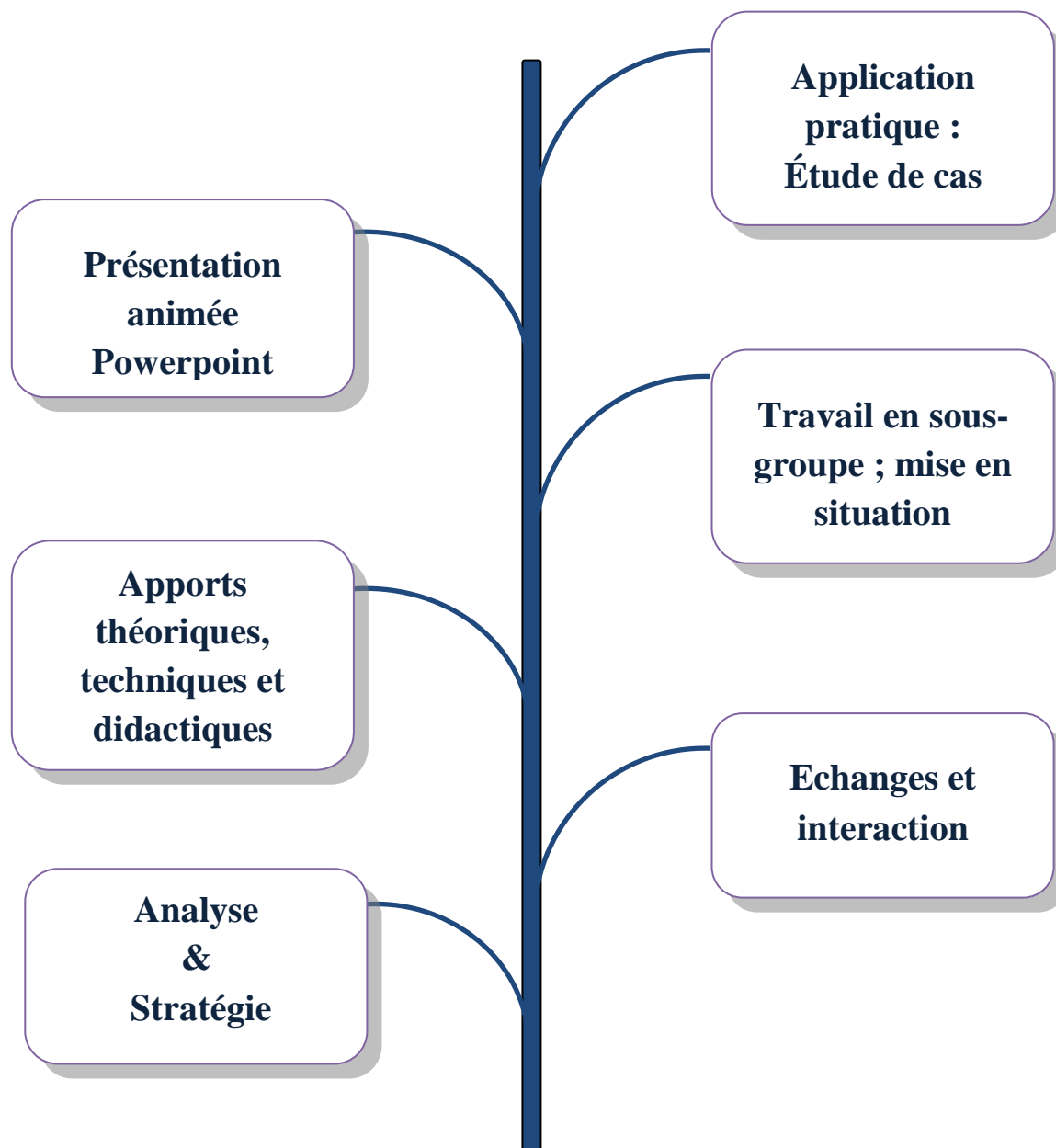
- Identifier les risques, établir des programmes d'assurance adaptés aux besoins de la Collectivité
- Comprendre, analyser et gérer les relations avec les acteurs clés de l'Assurance
- Etre au fait des systèmes de veille et d'actualité juridique quant à l'évolution de l'assurance.

## A qui s'adressent ces formations ?

Ces formations s'adressent à toute personne ayant, dans le cadre de ses fonctions, à traiter des problématiques de l'assurance :

- **Agents et Cadres territoriaux :** *gestionnaire, responsables et correspondants assurance, etc.*
- **Services territoriaux :** *marchés publics, juridique, foncier, commande publique...*

# NOS TECHNIQUES D'ANIMATION



*Notre cabinet, CRPI Assurances & Conseil, possède une expertise reconnue dans le domaine de l'Assurance, et plus particulièrement dans les Marchés Publics.*

*Le but des formations proposées est de sensibiliser vos collaborateurs aux exigences et aux enjeux du marché de l'ASSURANCE.*

*Notre méthode de formation combine aussi bien contenus théoriques, cas pratique, que retours d'expériences. Le but étant de donner une vision claire et multilatérale du secteur de l'ASSURANCE.*

# NOS FORMATIONS



CRPI Assurances & Conseil propose 4 domaines de formation, différents, chacun dédié à un aspect spécifique du marché de l'assurance.

1

## Formations dédiées aux Assurances :

- ❏ « Les bases juridiques : bien maîtriser le Code des Assurances et des Marchés Publics »
- ❏ « Comment maîtriser le cadre de l'assurance : décryptage et enjeux »
- ❏ « Bien maîtriser les contrats d'assurance : conditions particulières et conditions générales de l'Assureur »
- ❏ « Adapter vos garanties 'Assurances' à vos risques propres et limiter les exclusions »

5

2

## Formations dédiées à l'Assurance construction et aux Risques d'exploitation :

- ❏ Adapter vos garanties « assurance construction » à vos risques propres
- ❏ Assurance construction : contrats souscrits par le Maître d'ouvrage et par les entreprises présentes à l'acte de construire
- ❏ Responsabilité décennale, Contrat collectif de Responsabilité Décennale... que recouvrent ces notions ?...
- ❏ Assurance Risques d'exploitation : face à la montée des responsabilités au sein des collectivités : quelles sont les garanties minimales à souscrire ? (Dommages aux Biens, Responsabilité Civile, Flotte Automobile...)
- ❏ « Bien maîtriser les couvertures de Régime de prévoyance et de Frais de santé »

# NOS FORMATIONS



3

## **Formations dédiées à la Gestion de sinistres et à l'Expertise :**

- ❏ « *Implanter des outils pour gagner du temps dans la gestion des sinistres construction : les bons réflexes* »
- ❏ « *Avantages et inconvénients d'une gestion des sinistres sur place ou transférée à l'Assureur* »...

4

## **Formations dédiées aux partenaires et intermédiaires dans l'Assistance conseil et la Gestion de sinistres :**

- ❏ « *Evaluer et mesurer le partage des responsabilités entre les différents intervenants à l'acte de construire* »
- ❏ « *Gérer mes relations avec mon partenaire conseils* »
- ❏ « *Garanties, primes, délais : quelle est votre marge de négociation avec l'assureur ?* »

6

Notre +

Nous vous proposons également de vous former sur « Les rendez-vous de l'actualité juridique » : veille juridique, mise en place de publications et d'alertes de monitoring...  
Apprentissage de la communication interne sur la réglementation  
au sein des services assurances et marchés publics...



## 1 DES FORMATIONS DEDIEES AUX ASSURANCES :

### Les bases juridiques : bien maîtriser le Code des Assurances et des Marchés Publics

- Appréhender les sources du droit ;
- Analyser les enjeux et les notions ;
- Déterminer les conséquences du non respect du droit ;
- Définir les droits et les obligations des parties au contrat ;
- Modifications, résiliation du contrat.

### *Adapter vos garanties, en assurance, à vos risques propres et limiter les exclusions*

- La cartographie de risques en assurance ;
- Identifier les besoins en assurance ;
- Qu'est ce qu'une exclusion ? Comment négocier son contrat ?

## 2 DES FORMATIONS DEDIEES AUX RISQUES D'EXPLOITATION :

### *Assurances – Risques d'exploitation*

- Identifier les garanties minimales indispensables à une bonne couverture ;
- Connaître les fondamentaux du risque RC et Dommages aux Biens ;
- Les écueils à éviter.

### *Assurances – Risques statutaires des Collectivités*

- Déterminer les limites des régimes légaux de prévoyance et frais de santé ;
- Définir le cadre juridique des régimes conventionnels de prévoyance et de frais de santé ;
- Définir le contenu des garanties complémentaires de prévoyance et de frais de santé en fonction des besoins de la collectivité (y compris agents) et de l'offre des assureurs.





## 3 DES FORMATIONS DEDIEES AUX RISQUES DE CONSTRUCTION :

### *Les contrats d'assurance souscrits par le maître d'ouvrage*

- Assurance Cours de chantier : Tous Risques Chantier, Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage
- Assurance après travaux : Dommages-Ouvrage, Contrat Collectif de Responsabilité Décennale.
- Loi de Sécurité Financière (1<sup>er</sup> août 2003)

### *Quels sont les dommages couverts par une assurance ?*

- Dommages liés à la construction elle-même ;
- Dommages aux existants...

### *Responsabilité et garantie décennale, dommage de nature décennale...que recouvrent ces notions ?*

- Définir un désordre de nature décennale ;
- Gérer les relations avec les acteurs clés de l'opération de construction (qui peuvent engager leur responsabilité) ;
- Distinguer les garanties légales et les garanties d'assurance annexes.

### *Déclenchement de l'assurance Dommages-Ouvrage (DO)*

- Prise d'effet des garanties ;
- Mise en œuvre des garanties ;
- Franchise dommages-ouvrage ;
- Subrogation.



## 3 DES FORMATIONS DEDIEES A L'EXPERTISE, A LA GESTION DES CONTRATS ET DES SINISTRES :

### **Implanter des Outils pour gagner du temps dans la gestion des sinistres : les bons réflexes.**

- La déclaration de sinistres ;
- Service gestion des risques ;
- La gestion de crise ;
- Qui contacter ?
- Mise en place d'un réseau de partenaires (avocats, experts...).

10

### **Avantages et inconvénients d'une gestion des sinistres sur place ou transférée à l'Assureur**

- Quelle attitude adoptée ?
- Quels sont vos droits ?
- La mise en jeux des garanties ;
- La prescription biennale.



## DES FORMATIONS DEDIEES AUX RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET INTERMEDIAIRES DANS L'ASSISTANCE CONSEIL ET LA GESTION DE SINISTRE

### *Evaluer et mesurer le partage des responsabilités entre les différents intervenants à l'acte de construire*

---

- Repérer les risques juridiques auxquels vous êtes exposés : panorama de toutes vos responsabilités ;
- Focus sur des risques en plein développement ;
- Actualités jurisprudentielles : les dernières évolutions.

### *Garanties, primes, délais : quelle est votre marge de négociation avec l'assureur*

---

- Evaluer la nature, la fréquence et la gravité de vos risques ;
- Panorama des différents contrats en assurance construction ;
- Connaître les différents critères de tarification et les niveaux de franchise en matière d'assurance construction.

### *Gérer mes relations avec mon partenaire conseils*

---

# CONTACTS



**CRPI ASSURANCES SA**  
35, Boulevard Georges  
Clémenceau  
92400 COURBEVOIE

*Directeur : Christian  
PICHON*

*Tel : 01-56.37.00.21 / Fax :  
01.56.37.00.24*

*Mail :*

*[christian.pichon@crpi-  
assurances.fr](mailto:christian.pichon@crpi-assurances.fr)*

*Accueil : du Lundi au  
Vendredi de 09h30 à  
13h00 et de 14h00 à  
18h00*

*Prix :*

*900 € HT / journée de  
formation sur place ou  
dans les locaux de CRPI  
CONSEILS.*

*Les sessions de formation  
peuvent accueillir jusqu'à  
12 personnes*

## **Une équipe à votre disposition**

Une question sur l'une des formations ?

Nous pouvons vous accompagner. N'hésitez pas à contacter :

Sandrine VENTURA au **01.56.37.00.09** - [sandrine.ventura@crpi-  
assurances.fr](mailto:sandrine.ventura@crpi-assurances.fr)

Sihem BISSAAD au **01.56.37.00.21** - [sihem.bissaad@crpi-  
assurances.fr](mailto:sihem.bissaad@crpi-assurances.fr)

12

## **Nos Formateurs**

Christian PICHON – Directeur et Responsable Développement  
Grands Comptes

Tel : 01.56.37.00.21 – [christian.pichon@crpi-assurances.fr](mailto:christian.pichon@crpi-assurances.fr)

Sandrine VENTURA – Consultante Senior – Chargée de Comptes  
Audit & Conseils

Tel : 01.56.37.00.09 – [sandrine.ventura@crpi-assurances.fr](mailto:sandrine.ventura@crpi-assurances.fr)